

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

Feuilleton du Courrier du Canada
11 SEPTEMBRE 1876.

MIGNON.

(Suite.)

—Ma belle petite, voulez-vous des roses des bois ? dit Mignon de sa douce voix en embrassant la plus grande avec pitié.

—Oh ! des roses des bois, madame, dit tristement la petite fille aux cheveux blonds comme les blés mûrs, il y en a beaucoup le long des chemins ; mais c'est du pain qu'il nous faudrait. Notre père est malade, nous avons encore bien du chemin à faire pour le rejoindre, et nous avons bien faim.

—Eh bien, enfant, dit Mignon, pourquoi douter de la Providence ? soufflez seulement sur les roses.

L'enfant, regardant Mignon avec la confiance qu'inspirait toujours sa charmante figure, mais paraissant douter encore, souffla sur le manteau en souriant.

Alors Mignon déploya les longs plis de sa robe, et douze morceaux de pain tombèrent à ses pieds parmi les roses, avec une bourse contenant quelques pièces de monnaie qui devaient aider cette malheureuse famille à continuer sa route.

On applaudit encore bien plus pour ce nouveau miracle. La pauvre femme remercia le bon ange qui lui donnait le pain du jour. Elle salua les religieuses et les jeunes filles en élevant vers elles son petit enfant qui souriait ; et Mignon trouvait ainsi l'occasion de laisser voir, même dans ses jeux, les trésors de son cœur.

XI

LE PARDON.
Maurice de Terrenoire, trop consciencieux pour que les préoccupations du cœur lui fissent oublier le devoir, se livrait avec ardeur à ses travaux. Il adressait au ministre le résultat de ses études en Toscane et en Lombardie, et il recevait des témoignages de satisfaction qui auraient flatté son amour-propre, si un tel sentiment avait pu prendre place dans un cœur tout occupé des autres. Il ne trouvait dans le progrès de sa position qu'une faible espérance de plus de rattacher son avenir à celle qui occupait toute sa pensée. Il entrevoyait l'heureux jour où, ses travaux épuisés, il pourrait rentrer en France et se consacrer entièrement aux études qu'il avait pour mission de protéger.

En attendant, il ne vivait que par les nouvelles de France. Il fallait que les lettres de M. Renard fussent de plus en plus circonstanciées. L'excellent et officieux notaire s'amusait de ce petit roman qu'il rêvait de mener à bonne fin. Comme il avait sa maison de campagne à Fourqueux, tout près de Saint-Germain, il était à portée de tout savoir, de tout vérifier par de fréquentes visites, et il n'épargnait pas les détails dans sa correspondance ; c'était pour lui une distraction charmante après les soins vulgaires et prosaïques de son étude de notaire.

Dans ses lettres, Thérèse ne s'appelait plus que Mignon ; il avait adopté, comme tout le monde, le nom de l'orpheline. Ce joli nom, si doux à prononcer, faisait quelquefois sourire le grave Maurice ; ce nom se présentait encore sous sa plume, pendant ses études sérieuses et solitaires, et peut-être dans son sommeil il errait encore sur ses lèvres. La belle figure de Mignon était son idéal. C'était ce but incertain qui, même à peine entrevu, donne tant de courage.

Il y avait surtout une circonstance qui lui paraissait providentielle, et qui répondait si bien à ses plus chers desirs, qu'il en était ému et charmé. Il savait par les lettres de M. Renard (véritable journal du couvent) que Mignon était devenue la jeune mère de Graziella, et que, sous l'heureuse influence d'une amitié si tendre, le goût de la petite muette pour la sculpture s'était développé. Quels beaux rêves passaient quelquefois devant ses yeux pendant ses longues heures de solitude ! Comme il se félicitait d'avoir sauvé intact l'atelier de Marx ! Il croyait voir la douce Mignon ramenant un jour par la main la pauvre petite dans l'atelier de son père.

—Quant à l'existence doublement protégée, car peut-être il serait la lui-même. Son imagination se perdait dans ces séduisantes perspectives de l'inconnu.

Il ne pouvait garder plus longtemps le silence. Il voulait préparer Mignon à son tour, mais il craignait de ne pas dire assez ou de trop dire. Il déchira plusieurs lettres dans lesquelles ses sentiments se laissaient trop voir. Parler de Mignon, cela lui était-il permis ? Parler de lui-même, cela intéresserait-il Mignon ? Graziella

la lui parut fournir un excellent prétexte pour sa correspondance ; et Mignon, par l'entremise de M. Renard, reçut un jour, en présence de la supérieure, une lettre datée de Florence.

La vue de cette lettre fut pour Mignon l'événement le plus important de sa vie de couvent. La supérieure la vit rougir ; puis Mignon devint pâle comme un linge et fut obligée de s'asseoir ; elle ne fut pas maîtresse de cette première impression ; mais elle reprit bientôt tout son courage.

—Quoi de plus simple ? se dit-elle en tâchant de se raisonner. C'est l'ami auquel mon père m'a recommandée qui m'écrit, après plus d'un an, pour demander de nos nouvelles, et peut-être pour me parler d'affaires. Il ne peut y avoir entre nous aucun autre rapport ; son silence m'a assez témoigné son indifférence, et puis tout nous sépare. Pourquoi donc serais-je plus émue de cette lettre que de toute autre ?

Et, reprenant sa fermeté, elle ouvrit la lettre et lut ces lignes :
—Ma chère cousine Thérèse, vous ne pouvez attribuer à l'indifférence et à l'oubli le silence que j'ai gardé. Si un sentiment de respect m'imposait cette réserve, croyez du moins, je vous en prie, que votre bon père, en vous recommandant à mes soins, a donné sa confiance à un cœur sincère.

—J'ai pleuré avec vous celui que nous avons perdu, je me suis promis de consacrer ma vie à le remplacer ; et, retenu ici par le devoir, je n'ai cessé, j'espère que votre amitié me le permet, j'y ai cessé de m'occuper de vous. Un ami dévoué m'a fait savoir tout ce que vous aviez à souffrir dans la maison paternelle ; de loin je veillais encore sur vous. C'est pour vous soustraire à ce martyre que, par des moyens détournés, j'ai amené votre belle-mère vous conduire dans un couvent où j'espérais que vous seriez heureuse. Me pardonnez-vous d'avoir ainsi disposé de vous ?

—Avec quel bonheur j'ai appris que vous êtes chérie dans cet asile ! rien ne m'est inconnu de ce qui vous occupe. Mignon, laissez-moi vous donner ce doux nom que vous donnent ceux qui vous aiment, ce nom qui vous fera oublier le temps où vous avez tant souffert. Permettez-moi d'être votre conseil, votre frère et votre appui. Voulez-vous me donner votre confiance, Mignon ? Nous trouverons peut-être dans nos souvenirs des jours moins amers. Et puis n'avons-nous pas déjà un autre lien que nos souvenirs ? Nos cœurs se sont réunis, sans que vous le sachiez, pour adoucir une grande douleur.

—Oui, c'est une joie bien pure que j'ai ressentie loin de vous, en apprenant que votre tendresse s'était portée comme par un instinct de notre amitié sur le petit être abandonné qui souffrait près de vous. Le père de Graziella était mon intime ami ; il a succombé avant de recueillir le fruit de son talent et de ses travaux. Quand j'ai connu le malheur de cette famille, j'ai voulu au moins protéger et sauver cette pauvre enfant. C'est par mes soins qu'elle est élevée au couvent des Augustines.

—Comprenez-vous ma joie, Mignon, lorsque j'ai appris que votre douce amitié avait triomphé de son indifférence et de son apathie apparente et que sa vocation d'artiste s'était révélée et développée par vos soins ? Vous êtes maintenant mon associée dans cette bonne œuvre, à laquelle vous avez contribué bien plus que moi. N'aurons-nous pas quelque bonheur à nous occuper ensemble de notre petite muette ? Je lui réserve à mon retour une surprise qui vous plaira, j'en suis sûr.

—Quelle bonne inspiration m'a porté à réunir dans le même asile les deux êtres que j'ai le plus à cœur de protéger ! Je ne pouvais appeler votre amitié sur Graziella ; mais ne trouvez-vous pas, Mignon, quelque chose de providentiel dans cette affection que nous attachons tous les deux à cette petite créature ?

—Anjourd'hui, Mignon, je suis bien sûr de m'adresser à votre cœur ; je ne vous parle que de la chère enfant que vous avez adoptée. Je suis sûr de vous toucher. Gardez-la-moi bien ; j'espère être bientôt de retour, et je vous dirai tous mes projets. Vous vous réjouirez avec moi du bien que nous pourrions encore faire.

—Comme vous seriez bonne si vous vouliez bien me répondre quelques lignes ! ne serait-ce que pour me dire que vous vous souvenez encore de notre amitié et que notre petite protégée sera à nous deux.

—Croyez bien à l'inaltérable attachement de votre ami dévoué,
MAURICE DE TERRENOIRE.

(à suivre.)

La Bible et les protestants.

Nous lisons dans l'Univers :

M. S. de Sacy, membre de l'Académie française, naguère sénateur de l'Empire, naguère encore rédacteur en chef du *Journal des Débats*, dont il n'a jamais, depuis son extrême jeunesse, cessé d'être un collaborateur considérable et assidu, M. de Sacy, homme d'esprit et de littérature, critique de goût et moraliste ingénieux, présente aux lecteurs du *Journal des Débats* un pasteur protestant chargé de cinq volumes de *Sermons*. Voilà une fête pour M. de Sacy, non-seulement parce que le pasteur est protestant, mais aussi parce que M. de Sacy est heureux de toutes les occasions de parler morale, foi, religion et même théologie. Il s'en défend. C'est pour montrer le prix qu'il y attache. C'est un esprit délicat qui apporte à ces graves matières une conviction aimable, parfois émue ; mais une conviction de précieux et de bel esprit qui, pour être sincère, ne paraît pas toujours atteindre *ad intima cordis*. Ne s'y mêle-t-il pas bien du jeu ? N'en est-ce pas un de faire, à propos d'un pasteur protestant, l'éloge de l'Eglise catholique, un éloge qui va loin d'ailleurs, comprenant l'autorité et même l'infailibilité. Un point bien important ! s'écrit M. de Sacy, qui fort joliment demande à son pasteur comment il peut, en dehors de l'infailibilité de l'Eglise, concevoir une doctrine efficace. Un catholique ne dirait pas mieux ; et le rédacteur du *Journal des Débats*, bien qu'il glisse un peu, parle d'or. Il ne mâche pas châtaine, et tout gracieusement, à travers mille éloges, montre le béjaune du pasteur et l'insanité de la règle qu'il prétend puiser dans la libre interprétation de la sainte Ecriture.

—Je ne recherche pas comment un livre que chacun est libre d'interpréter à sa guise, et que bien souvent, même de la meilleure foi du monde, chacun interprète d'une façon différente, pourrait mettre un terme aux disputes ; je ne demande pas si le Code civil, par exemple, suffirait, sans les magistrats, pour terminer ou pour prévenir tous les procès ; je passe là-dessus tout de suite, à pieds joints. Que les protestants lisent assidûment l'Ecriture sainte, qu'ils s'en nourrissent ; ce n'est pas moi qui leur en ferais un reproche. Mais lorsque M. le pasteur avance à plusieurs reprises que les peuples qui font de l'Ecriture sainte une lecture journalière sont les seuls qui marche d'un pas constant et sûr dans les voies du progrès, de la liberté, de l'amélioration morale, et parmi ces peuples, il est trop évident qu'il ne compte pas la France, alors je réclame de toutes mes forces, je crie à l'injustice, j'en appelle au pasteur lui-même.

—Nous les avons vus de près, de trop près hélas ! ces peuples qui lisent ou qui sont censés lire la Bible, ces enfants de Luther ! Ils ont envahi notre sol, ils se sont emparés de nos maisons, ils se sont assis à nos tables, ils ont couché dans nos lits. Quelles vertus singulières nous ont-ils donc fait voir, quelle piété, quelle humanité, quelle justice ? Est-ce dans la Bible qu'ils ont appris que la force prime le droit, et que la guerre permet tout aux victorieux ? Quelle humiliation, quelle douleur nous ont-ils épargnées ? N'est-il pas temps que la chimère de leur supériorité chrétienne et morale aille rejoindre une autre chimère, celle de leur supériorité intellectuelle et scientifique ?

—Que n'aurais-je pas à dire des autres nations protestantes ? La lecture de la Bible rend-elle les fonctionnaires américains plus scrupuleux dans le maniement des deniers publics ? Si quelque chose étonne aujourd'hui, n'est-ce pas la décadence momentanée que j'espère, mais bien rapide en attendant, de cette grande république ? L'Angleterre est une puissante et virile nation ; sa sagesse politique est proverbiale ; ses institutions sont justement admirées ; jamais elle ne se trompe sur ses intérêts ; on n'est pas plus clairvoyant ; mais quand a-t-elle risqué, je ne dis pas une goutte de son sang, je dis un écu de son immense richesse pour soutenir quelque part le droit et la justice ? De quel œil impitoyable n'a-t-elle pas vu, en 1870 et en 1871, les malheurs de ses généraux alliés de Sébastopol ?

—Notre pauvre France n'est pas toujours raisonnable, ce n'est que trop vrai. Quand elle n'a rien autre chose à faire, trop souvent elle se défait elle-même pour passer le temps ; oui, mais qu'on lui montre où que ce soit l'humanité, le droit, la justice en souffrance, un peuple malheureux et opprimé à secourir, elle y volera au prix même de ses intérêts les plus chers... Folie,

si vous le voulez, noble folie ! Et aujourd'hui que d'immenses désastres ont tant amoindri notre influence au dehors, ce que nous avons perdu de crédit et d'autorité la justice ne l'a-t-elle pas perdu avec nous ? Est-ce la Bible, à l'heure qu'il est, est-ce l'Evangile qui règne dans les conseils de l'Europe ? Et à qui s'adressent les sanglants et trop justes reproches dont le pasteur flétrit la politique de certains peuples civilisés et chrétiens à l'égard des peuples encore barbares et païens ? Parce qu'on lit moins la Bible en France qu'en Allemagne ou en Angleterre, y reste-t-il moins de foi, et n'est-ce pas chez nous que le christianisme est encore le plus florissant.

Tout cela, en étant correct, ne laisse pas d'être aimable, on dirait presque un sermon. Après une allusion au patriotisme de son sermoinaire, M. de Sacy revient sur le même sujet :

—Je n'accuse pas son patriotisme, je n'accuse que le préjugé protestant. Lire la Bible, c'est très bien. La lecture de la Bible n'est pourtant pas un remède à tout, et c'est dans des pays où on la lit le plus que nous sont venus ces monstrueux systèmes de prétendue philosophie qui nous feraient redescendre bien au-dessous de l'antiquité païenne.

Les colonnes de l'Univers ne s'ouvriraient-elles pas volontiers à ce rédacteur du *Journal des Débats*, si bien inspiré ? Il peut avoir des raisons de ménager le pasteur, et peut-être d'exagérer le mérite de sa parole et les fruits de sa prédication. Toutefois, il ne barguigne pas pour signaler les contradictions que ceux qu'il évangélise mettent entre leurs principes et leurs actions, entre la doctrine qu'il leur déduit et l'application qu'ils en font. Il n'en parle pas, d'ailleurs, sans rendre hommage à l'impartialité de son sermoinaire. Peut-être bien cet hommage ne serait pas aux yeux de tous, aussi mérité que le donne à croire le rédacteur du *Journal des Débats*. Nous aurons occasion de le savoir en parlant du pasteur. Restons pour l'instant aux sentiments de M. de Sacy. Il s'agit des persécutions qu'essuient, à l'heure qu'il est, les ordres religieux et le clergé catholique dans les pays "protestants".

—Chose curieuse, dit M. de Sacy, —et il eût pu employer une autre épithète, — chose curieuse ! la remarque est bonne à faire en passant : les protestants sont parfaitement libres aujourd'hui dans les pays catholiques, les catholiques ne sont pas libres dans plusieurs des principaux pays protestants. C'est même au nom de la liberté qu'on leur enlève celle de professer leur foi. Ce serait bien comique si ce n'était pas si triste.

Le rédacteur du *Journal des Débats* paraît vraiment affecté du malheur de l'Eglise ; il participe à sa souffrance et se donne pour un de ses enfants ; il se pique d'appartenir à son giron. S'il trouve de la délectation à lire les sermons d'un pasteur hétérodoxe, s'il en recommande la lecture à tout catholique, et s'il se dit avide de les connaître, il n'en tient pas moins à marquer qu'il ne les a pas entendus : "Je suis peu familier, dit-il, avec la chaire protestante." Et il insiste en notant que l'enseignement qui tombe de cette chaire a "de disparate" avec le reste des sermons, pour lui du moins, "habitué au langage de la chaire catholique." Il précise ces dissonances de langage et les compare à ces coups de tampon inattendus qui, sans blesser personne, font sauter sur leur banquette tous les voyageurs d'un train de chemin de fer.

—Quant, par exemple, le sermoinaire associe le nom de Luther à celui de saint Bernard. Que voulez-vous ? C'est tout naturel assurément dans sa bouche. Il serait absurde de s'en scandaliser, mais je ne m'y attendais pas ; je croyais lire Bourdaloue, et je tombe tout à coup, sans la moindre transition, en plein protestantisme.

—On n'est pas plus délicat : et M. de Sacy est tout à fait digne de l'usage. Je ne puis relever tout ce qu'il dit d'exquis sur l'amour de l'Eglise. Cet "habitué de la chaire catholique" remarque qu'un ministre protestant parle en son propre nom et sous sa garantie personnelle :

—Il n'a pas derrière lui, pour appuyer et garantir sa parole, une grande église constituée, une longue suite d'évêques, de Papes, de docteurs, de conciles, une tradition non interrompue de dix-huit siècles.

Il constate que cette parole a toujours "quelque chose de laïque qui étonne un peu. Il ne dit pas quelque chose de marié, mais le mot est

au bout de sa plume et se laisse deviner." L'écrivain ajoute "qu'on cherche en vain à cette parole "l'autorité que donne aux prédicateurs ce que j'appellerai, dit-il, leur caractère sacerdotal." L'audace dont il croit témoigner en attribuant aux prédicateurs catholiques ce qu'il appelle un caractère sacerdotal est le seul point qui dénote, au milieu des protestations du respect de M. de Sacy pour l'Eglise catholique. Sans doute cette "disparate" pourrait faire prévoir au lecteur les coups de tampon auxquels ils s'exposent dans la compagnie du *Journal des Débats*.

Nous ne mettrons pas au nombre de ces chocs les éloges excessifs que fait M. de Sacy de son pasteur, qu'en fait de critique il compare à la Bruyère. A travers ces outrances, il a encore de bien jolis traits et bien fins. M. de Sacy parle de la foi de son pasteur, sa foi absolue, sa foi qui fait peur, dit-il ; il vante sa sévérité sur le dogme. "Ah ! mon Dieu, s'écrit-il, est-ce donc la peine "de se faire protestant pour tout "croire et tout pratiquer !" M. de Sacy veut rire. Assurément il sait bien qu'avec l'infailibilité de l'Eglise, ce point si important ! le pasteur rejette bien des croyances et bien des pratiques : l'Eucharistie, la sainte messe, la confession, qui sont encore des points importants, n'en déplaise aux beaux esprits. Est-il besoin d'insister ? Quelle juste et charmante remarque sur la théologie et l'estime qu'on en doit faire.

—La théologie n'est peut-être pas une science dans le sens propre du mot, ce qui ne la rabaisse pas du tout à mes yeux. Quand la science aura résolu d'une manière satisfaisante pour le cœur et pour la raison tout ensemble le progrès de la destinée humaine, nous verrons s'il lui est permis de se placer au-dessus de la théologie ; en attendant, elle fera bien de se tenir à un rang plus modeste.

Nous nous ferions scrupule, puisque nous analysons un article de M. de Sacy, de ne pas reproduire cette gracieuse et forte remarque sur les deux morales :

—J'admire ceux qui se prennent d'une indignation vertueuse quand on leur dit qu'il y a deux morales. C'est qu'apparemment ils n'en connaissent qu'une la morale du monde, une morale que chacun se fait à sa guise et taillé à la mesure de ses passions. Certainement il y a deux morales, non seulement différentes, mais opposées dans leurs principes et dans leur objet : la morale du ciel et la morale de la terre, la morale de la croix et la morale de l'égoïsme, d'un sage égoïsme, la morale chrétienne en un mot, et la morale naturelle, qu'il faut appeler, pour la bien distinguer de l'autre, par son nom propre : la morale païenne. Celle-ci se rapporte toute à l'homme, à l'homme d'ici-bas et à sa courte vie. L'autre descend de Dieu et remonte jusqu'à Dieu. Il faut choisir, et le choix, j'en suis sûr, est embarrassant. La vie nous pousse impétueusement vers la morale païenne, et ce serait la bonne, en effet, s'il n'y avait pas la mort, cette terrible mort, qui réclame en faveur de la morale chrétienne. Grâce ! grâce ! une transaction n'est-elle pas possible ? Sur les principes, non ! Dans la pratique, oui ! par la charité qui compatit à la faiblesse humaine et qui offre au repentir sincère un pardon assuré dans sa miséricorde divine.

Tout cela n'est-il pas charmant, juste, ferme et tout à fait pour faire plaisir ? c'est la raison qui parle, la raison saine, aux accents de laquelle on retrouve la vigueur et le sens de la foi. Gare au coup de tampon ! Il n'est pas seulement pour faire sauter les voyageurs sur leurs banquettes ; il est pour leur rompre le cou, faire dérailler entièrement le train est tout jeter à l'abîme.

Entre autres bonnes grâces que M. de Sacy fait à son pasteur et à travers tous les mérites qu'il lui attribue, il le loue d'avoir commenté d'une façon merveilleuse l'épître de S. Paul à Philémon. C'est la plus courte des épîtres de l'apôtre, et M. de Sacy l'avait lue avec les autres — il tient à ce qu'on le dise — mais sans y faire une grande attention. Le commentateur du pasteur lui a ouvert les yeux sur les mérites de cette incomparable épître. Il en exalte la délicatesse infinie des tours de langage et la grâce des expressions. Il est inarrissable, et volontiers on s'attarderait à l'écouter. Il conclut : "le génie de S. Paul est dans ses autres épîtres, tout souvenir est dans celle-ci." Et, tout aussitôt sans transition, il ajoute :

—Tout à coup, un souvenir s'est réveillé dans ma mémoire. Une autre lettre, une épître qui n'est pas d'un saint, il s'en faut, s'est présentée

à mon esprit par je ne sais quelle liaison d'idées ; une lettre plus courte encore que celle de saint Paul, et dans son genre, presque aussi belle. Et de qui est-elle, cette lettre ? Pardonnez-moi, monsieur le ministre, ne vous scandalisez pas, lecteur : de Voltaire ; oui, de Voltaire ! C'est la dernière que Voltaire ait écrite, bien peu de moments avant de rendre le dernier soupir, sur son lit de mort, et lorsqu'il n'avait plus de rôle à jouer en ce monde. Elle est adressée à M. de Lally-Tollendal, dont le roi Louis XVI venait de réhabiliter le père par un édit dû en grande partie aux efforts généreux du fils. La voici, cette lettre si glorieuse pour la mémoire de Voltaire : "Le mourant "ressuscite en apprenant cette grande nouvelle ; il embrasse bien tendrement M. de Lally ; il voit que "le roi est le défenseur de la justice ; "il mourra content." Peu de minutes après, Voltaire n'était plus.

L'assommoir est complet. C'était bien la peine de se donner pour un habitué de la chaire catholique. C'était bien la peine de rappeler au ministre protestant l'autorité du caractère sacerdotal, l'infailibilité de l'Eglise et la divinité de la morale véritable pour proposer à l'Eglise infailible et divine de placer Voltaire à côté de saint Paul. C'est, dans la peine de se scandaliser du rapprochement des noms de Luther et de saint Bernard ! Est-ce que le nom de Voltaire n'est pas aussi monstrueux et aussi infâme que celui de l'hérésiarque du seizième siècle ? Voltaire et saint Paul ! M. de Sacy prétend justifier cette impertinence. Il essaye tout au moins de gagner son lecteur, mais c'est une monnaie de singe qu'il veut lui compter :

—Assurément je ne prétends pas, dit-il, faire de Voltaire, avec ces quatre lignes, un élu, un apôtre, un saint Paul ; qui osera dire cependant que celui qui les a écrites n'avait pas un profond amour de la justice dans le cœur, et que de fautes n'efface pas un pareil testament !

C'est complet. Il faut se borner à signaler l'odieuse de cette plaisanterie ; elle ne vaut pas d'être réfutée. C'est le trait de M. de Sacy qui mérite d'être signalé et "la liaison d'idées" que lui permettent ses plus belles protestations de foi et de respect à l'Eglise et qui l'empêche de vouloir jamais y être pris au mot.

La lettre de Voltaire qu'il met si incongruement et si impertinemment en comparaison de l'épître de saint Paul, a-t-elle une signification quelconque ? Est-elle la dernière de Voltaire ? Un ami de M. de Sacy, M. Saint-Marc Girardin, citait de son côté, la dernière lettre de Voltaire. Elle a été écrite au médecin Tronchin, sur le revers d'une carte à jouer : *Non in solo pane vivit homo sed in omni verbo quod oritur ex ore Tronchin*. V. — Cette pantalonnade est de deux jours avant la mort du personnage. C'est bien sa dernière épître.

Quand M. de Sacy dit que peu de minutes après la lettre à Lally-Tollendal Voltaire était mort, M. de Sacy parle *oratorio modo*. Malgré la discrétion et le bon sens dont il se pique, il accommode les choses grossièrement et se montre plus amoureux de l'effet que de la vérité et de la délicatesse. Les dernières minutes de Voltaire ont été épouvantables.

C'est un mensonge de les donner comme paisibles et vouées à l'amour de la justice ; c'est un mensonge flagrant ! Si on veut rejeter le témoignage de Richelieu et celui du médecin protestant Tronchin sur les terreurs et les dégoûtantes abominations de ces dernières minutes de l'existence du philosophe, peut-on réfuter les assertions du neveu Mignon ou celles du curé de Saint-Sulpice et de l'abbé Gaultier ? Trois heures avant sa mort, celui dont M. de Sacy n'ose "faire un élu" avait perdu le sens ou, par une infâme comédie, feignait de l'avoir perdu afin de jouer les prêtres qu'il avait attirés chez lui. A quoi servent à M. de Sacy son esprit, son tact, la familiarité dont il se targue avec la chaire chrétienne et la profession de respect qu'il affecte envers l'Eglise, si cette mort de Voltaire ne le fait pas frémir, et s'il se permet, lui aussi, de jouer la comédie sur des questions aussi sérieuses ? Le bel esprit doit-il primer la conscience ?

Dans la sincérité de M. de Sacy, dans sa sincérité de meilleur aïoli, dont il se pare et à laquelle on voudrait croire, il se mêle donc un jeu, avons-nous dit un parti pris, et comme une gageure. Ce délicat veut bien respecter l'Eglise, mais il ne veut pas donner à elle et lui soumettre son jugement. Pour l'usage qu'il en fait, est-ce bien la peine ?

Embrasser l'Eglise et la fronder

SANTÉ.—Desirez-vous rétablir les fonctions digestives de votre estomac en souffrance et faire renaître cet appétit d'autrefois qui vous procurait la santé, la joie et le contentement, achetez le Vin de Quinine de Devins & Bolton chiméiste à Montréal.

Tous les médecins habiles et éminents de Montréal l'approuvent et le recommandent impérieusement à leurs malades, avec la certitude qu'il contribuera puissamment à leur guérison. Un remède appuyé de pareils témoignages n'a pas besoin de réclame.

Ce n'est plus le certificat d'une personne dont on peut soupçonner la véracité, mais bien au contraire l'affirmation d'hommes qui ont, avant tout, à cœur le respect et l'honneur de la profession pour objet.

Le Vin de Quinine de Devins & Bolton est le seul dans la Puissance qui puisse vous offrir ces autres recommandations, et ces garanties indiscutables.

C'est à l'acheteur, s'il ne veut pas être trompé, à vérifier lui-même l'exactitude de la préparation, qu'on lui vend sous le titre de Vin de Quinine.

PRELIMINAIRE A ROME.—Il est rumeur que les Irlandais catholiques de Montréal sont à faire des préparatifs pour un grand pèlerinage à Rome qui aura lieu dans le cours de l'été prochain. Les pèlerins offriront \$10,000 au Saint-Père au nom des Irlandais catholiques de Montréal. Le Rév. Père Dowd, M. Mullarky et autres citoyens éminents doivent accompagner les pèlerins qui seront, paraît-il, plus de 150. On a déjà ouvert des listes de souscriptions à cet effet.

SOIRÉE DRAMATIQUE.—Les amateurs du cercle Laval donneront une soirée, ce soir, à la Salle du conseil municipal de St. Sauveur.

Qui veut rire aille là!

ENLEVEMENT.—Samedi deux jeunes personnes, un monsieur et une demoiselle, se promenaient sur la rue Salaberry, quand tout à coup le jeune homme fut frappé et tomba sans connaissance. Les assaillants qui étaient, on le croit, quatre matelots, s'emparèrent de la demoiselle et l'enlevèrent dans une étable voisine et lui firent endurer toutes les avanies et les plus mauvais traitements possibles. A la fin la jeune fille put se sauver et s'est rendu chez elle dans un état déplorable, et est actuellement dangereusement malade.

La police est sur les traces des assaillants. On nous informe que l'un d'eux a été arrêté ce matin.

HORRIBLE FRATRICIDE.—Vendredi soir, vers 8 heures, un affreux fratricide a été commis à Napanee Ontario, dans les circonstances suivantes:

Un nommé Reuben Loucks, âgé de 50 ans, s'en alla à la maison de son frère William, âgé de 28 ans. Reuben l'appela hors de la maison et tous deux se rendirent dans un champ. Une vieille querelle se ralluma, une bataille s'ensuivit et Reuben frappa son frère avec un couteau à ressort dans le creux de l'estomac, lui faisant une blessure de quatre pouces de long, traversant le pancréas et tranchant le sommet du loge gauche du foie. Il s'écria: "Je suis poignardé," et se dirigea vers son logis, distance de 30 verges. Arrivé à la barrière, il devint très faible, par la perte du sang, et put se rendre chez lui, aidé par sa femme et sa sœur.

Le Dr. Button fut appelé et banda la blessure, mais la guérison du malade est impossible.

Reuben fut arrêté et logé à la prison de Napanee.

—Peut-on s'étonner du haut prix auquel se négocient les actions des Compagnies d'assurance contre l'incendie en Angle terre et aux Etats-Unis, lorsque le compte rendu de leurs opérations fournit chaque année au Gouvernement montre que les deux cinquièmes des primes payées par les assurés forment le profit des Compagnies après déduction des frais de gestion.

La compagnie Stadacona, No. 20, rue St. Pierre, Québec, compagnie canadienne, par la modicité de ses primes, réduit le profit des opérations d'assurance contre l'incendie, à des proportions plus justes pour l'assuré.

LES TAXES DE LONDRES.—En l'année 1875 le droit de 9d sur le charbon à Londres, avec £11,660 pour le droit sur le vin, produisit une somme nette de £239,982, qui fut payée à la Banque d'Angleterre, au crédit de fonds de terrassement de la Tamise et des améliorations de la métropole. Le droit de 4d de la cité sur les charbons produisit au-delà de £100,000 qui furent appliqués au paiement du principal et de l'intérêt de l'emprunt pour l'amélioration de la Vallée Holborn et autres dettes. Le droit de la cité sur les grains produisit, £19,174, qui furent appliqués en partie en salaires, pensions, compensations aux maîtres de la cité et £2,588 ont été payés pour dépenses de travaux au Parc West Ham.

La force de la police de la ville a coûté cette année £87,429 principalement prélevés par l'impôt. Le compte de l'impôt consolidé des égouts, pour l'année terminée le 20 septembre dernier, accuse £135,996 reçus du dernier impôt, £9,072 d'honoraires pour enterrements dans le cimetière de la ville et divers honoraires et amendes; et parmi les déboursés de l'année faits par les commissaires d'égouts, il y a £25,887 pour la proportion des dépenses du bureau des égouts de Londres, et £5,271 pour dépenses sanitaires.

De compte de l'impôt du bureau métropolitain des égouts constate que le chambellan de Londres, comme trésorier a reçu, dans l'année, £65,356 des impôts et a payé £17,778 pour les dépenses du bureau des travaux pour des travaux de drainage, et £32,395 pour la brigade du feu et les améliorations générales. Les impôts de quartiers, pour charges de clercs de quartier, de sergents, commissaires de quartier, etc., se sont élevés à £4,476, en 1875.

L'IMMIGRATION.—Le nombre d'immigrants débarqués à New-York pendant les sept premiers mois de l'année courante a été de 44,039, contre 56,414 pour la même période de l'année d'avant. C'est donc une diminution de 12,375. Elle est d'autant plus significative que l'immigration de 1875 avait été inférieure à celle de toute autre année depuis 1860. Le chiffre total de l'immigration de 1875 a été de 84,560, et celui de 1874 de 140,401. Il y avait 3,315 Français parmi les immigrants de 1874, et 2,376 parmi ceux de 1875.

Les principales causes assignées à la décroissance constante du chiffre de l'immigration à New-York sont: le manque de travail et l'abaissement des salaires aux Etats-Unis; les entraves mises par le gouvernement allemand à l'expatriation des sujets de l'Empire; enfin les efforts faits par divers ports, principalement Philadelphie et Baltimore, pour attirer les immigrants, en leur offrant des avantages qu'ils ne trouvent pas à New-York.

Compagnies Richelieu et Ontario.—A. Desforges. Economisez le travail et épargnez votre argent. —Antoine Rousseau. Changements d'heures.—A. Gaboury. Avis aux Entrepreneurs.—Ernest Gagnon. Pianos !! Pianos !!—A. Lavigne.

UNE MEDECINE DE FAMILLE. PRISE INTERIEUREMENT elle soulage instantanément la douleur la plus aigüe. EMPLOYÉE EXTERIEUREMENT elle est le meilleur Liniment sur la terre.

PAIN-KILLER. Guérit Rhumes Soudains ou Tox.

PAIN-KILLER. Soulage l'Arthrite et la Phthisie.

PAIN-KILLER. Agit promptement dans les cas de Choléra et Entrailles.

PAIN-KILLER. Guérit les Chancre dans la bouche et l'estomac.

PAIN-KILLER. Est un remède souverain pour la Diphtérie.

PAIN-KILLER. Fait disparaître les Crampes et les Douleurs dans l'Estomac.

PAIN-KILLER. Est la grande Médecine de l'été.

PAIN-KILLER. Un remède certain pour la Dysenterie et le Choléra Morbus.

PAIN-KILLER. Sans égal pour le Rhumatisme ou Névralgie.

PAIN-KILLER. Donne du soulagement à la douleur la plus intense.

PAIN-KILLER. Le mot "PAIN-KILLER" est notre Marque de Commerce, et nous avons seuls le droit de son usage; ceux qui offrent leurs compositions sous ce nom seront poursuivis suivant la rigueur de la loi.

Le Public est prévenu contre les imitations du Pain-Killer, et de se méfier des personnes qui recommandent aucun autre article comme étant "PAIN-KILLER"; quelques uns d'entre eux font un peu plus de profit avec, mais ils n'ont aucune qualité en commun avec le Pain-Killer.

Prix 25 Cts. par Bouteille. Vendu par tous les Droguistes et Marchands de Campagne en général.

Perry Davis & Fils & Lawrence, Seuls Propriétaires, Montréal.

DEJEUNER.—COCOA DE EPPS.—Agréable et reconfortant.—Par une connaissance approfondie des lois naturelles qui régissent les opérations de la digestion et de la nutrition et par une sage application de magnifiques propriétés du Cocoa bien choisi, M. Epps a préparé un bon tablé à déjeuner d'un breuvage délicieusement savoureux qui peut vous épargner plusieurs comptes de médecins.

C'est par le prudent usage, de tels régimes de nourriture, qu'on peut graduellement rétablir une constitution malade au point de la mettre en état de résister à toutes sortes de maladies. Des centaines de maladies nous environnent sans cesse, prêtes à nous attaquer par le point le plus faible de notre santé. Nous évitons plus d'une atteinte de maux, en ayant soin de bien entretenir la pureté du sang et de soigner notre constitution.—Civil Service Gazette.

Chaque paquet porte l'inscription: "JAMES EPPS & Co., Homœopathiques Chimistes, 48, rue Threadneedle, et 170, Piccadilly, Londres.

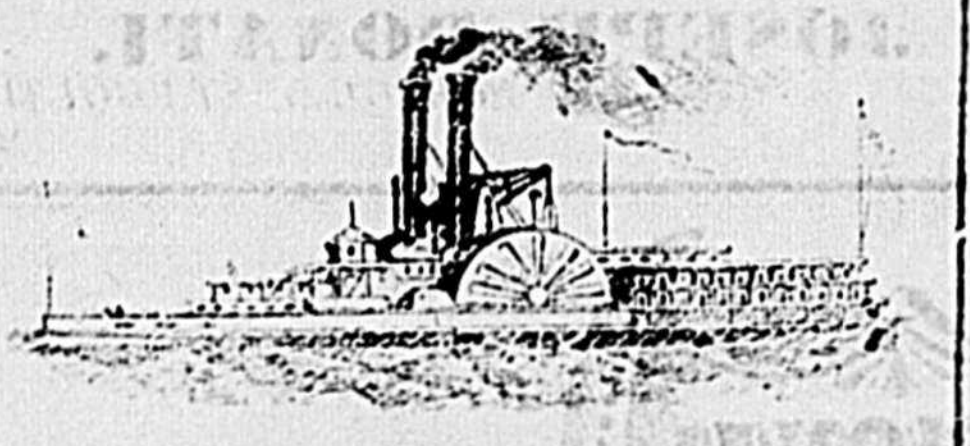
Bulletin Commercial. Le montant perçu des Douanes dans le Port de Québec, le 8 et 9 du courant, est de \$4,276.56.

MARCHÉ MONÉTAIRE. New-York, 11 Septembre 12 heures P. M. Or, 104. Exchange Sterling, 86 1/2. Greenbacks, 10 1/2. E. C. BARROW, Courtier, Vis-à-vis le Bureau de Poste.

HAVRE DU PALAIS. 11 septembre 1876. Goëlette Marie Alvina, O Tremblay, Malbaie—biuets et bois. — Marie Emilia, J Bergeron, Malbaie—bois et biuets. — Sia Bird, L Tremblay, Malbaie—biuets et bois. — Trois Frères, A Néron, Baie St Paul—bois et patates. — Honorine, C Hamel, Lohbinière—bois. — Canadienne, N Bergeron, Ste Croix—briques. 7 bateaux avec bois, pierre et briques.

DÉCÈS. A St. Antoine de Tilly, le 7 septembre courant, Dame Marguerite Angers, épouse de Joseph Méthot, Ecr., à l'âge de 75 ans. Une mort très précieuse fut le couronnement de sa vie toute d'abnégation et de dévouement. A l'Islet, en bas, Sieur Dominique Fournier, cultivateur, à l'âge de quarante-neuf ans. Sa mort a eu lieu mercredi, le 6 courant, et sa sépulture samedi, le 9.

COMPAGNIE RICHELIEU. —ET— ONTARIO.



AVIS. Reduction de Prix. Pendant l'Exposition Provinciale. —Qui aura lieu à— MONTREAL, 12, 13, 14 & 15 SEPT.

Prix du passage dans la Chambre, aller et retour de QUEBEC A MONTREAL, \$3.00. (Repas et Lits Extra.)

Des billets seront vendus, à commencer d'aujourd'hui LUNDI, le 11 du présent mois, bon pour le retour jusqu'à SAMEDI, le 16.

A. DESFORGES, Agent. Québec, 11 Septembre 1876. 104

ECONOMISEZ LE TRAVAIL. —ET— Epargnez votre Argent. Important pour les Hôtels, Convents, et Collèges.

Le SOUSSIGNÉ est prêt à poser et mettre en opération sous le plus court délai, de petits engins et houillères pour faire la cuisine, le lavage et le repassage, scier le bois de corde, opérer un élévateur et recueillir la bûche.

CONDITIONS FACILES !! Pour toute autre information s'adresser à ANTOINE ROUSSEAU, Ingénieur Mécanicien, 36, Rue St. Charles, au pied de la Gâté du Palais, Québec, 11 Sept. 1876. 19 mai 76c-9

CHEMIN DE FER Levis et Kennebec. Changements de Trains.

Le et après le 1er Septembre, et jusqu'à avis contraire, les trains marcheront comme suit. Un train mixte portant les malles partira de la Jonction Scott tous les jours (excepté les Dimanches) à 5 heures, A. M., s'arrêtant aux stations intermédiaires et arrivant à la Pointe-Lévis à 7 heures A. M. Le train laissera Lévis à 6.30 heures P. M., arrivant à la Jonction Scott à 7.45 heures P. M.

Le fret reçu à Lévis avant 4.30 heures P. M., sera expédié le même soir. Pour plus amples informations s'adresser au bureau du Surintendant, rue St. Henri, Lévis, ou au bureau des entrepreneurs, 118, rue St. Pierre, Québec.

W. C. HALL, Surintendant. LAROCHELLE & SCOTT, Contracteurs, Québec, 11 Septembre 1876.—21 av.c-47

Nouveau Magasin de Fer, Basse-Ville.

POUR donner plus de facilité à leurs nombreuses pratiques de la campagne, les soussignés ont ouvert un nouvel établissement de quincaillerie au No. 15, RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE. Toujours un assortiment complet et bien assorti, CONDITIONS FACILES ET PRIX REDUITS.

BELANGER & GARIEPY. Québec, 28 août 1876.—1m. 91

Education. UN MONSIEUR ayant enseigné pendant plusieurs années, désireait donner des leçons à domicile. Il peut également enseigner les langues Anglaise et Française. Il disposerait par conséquent de ses soirées en faveur de quelques jeunes gens désireux de se perfectionner dans ces langues ou dans le calcul. S'ADRESSER A CE BUREAU, ou au No. 25, rue d'Auteuil, Québec, 1er septembre 1876. 98

A PRETER. \$30,000 SUR PROPRIÉTÉS DE VILLES OU DE LA CAMPAGNE. S'adresser à LOUIS LESSARD, Sec. Trés. Société de Construction Per-nanente de Québec, Québec, 28 Juillet 1876. 64

AVIS Aux Entrepreneurs. DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné, seront reçues à ce bureau jusqu'au 23 Septembre courant, inclusivement, —POUR LA CONSTRUCTION DE— L'ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER, Sur la Ferme Logan Montréal.

Les plans et devis de l'ouvrage seront visibles, à ce bureau et à celui de A. LEVEQUE, Envier, Architecte, Montréal, TOUS LES JOURS, entre 10 HEURES A. M. et 4 HEURES P. M. Ces soumissions devront être envoyées: —Soumission pour l'Ecole Normale Jacques-Cartier. Le département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse, ni aucune des soumissions. Bureau de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec, 4 septembre 1876. Par ordre, ERNEST GAGNON, Secrétaire.

N. B.—Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit. Québec, 6 Septembre 1876.—87 102

PROVINCE DE QUEBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT. Bills Privés. LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passage de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec," elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les deux premiers semaines de la session. BOUCHER de BOUCHERVILLE, Greffier du Con. Lég. G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 4 Septembre 1876. 100

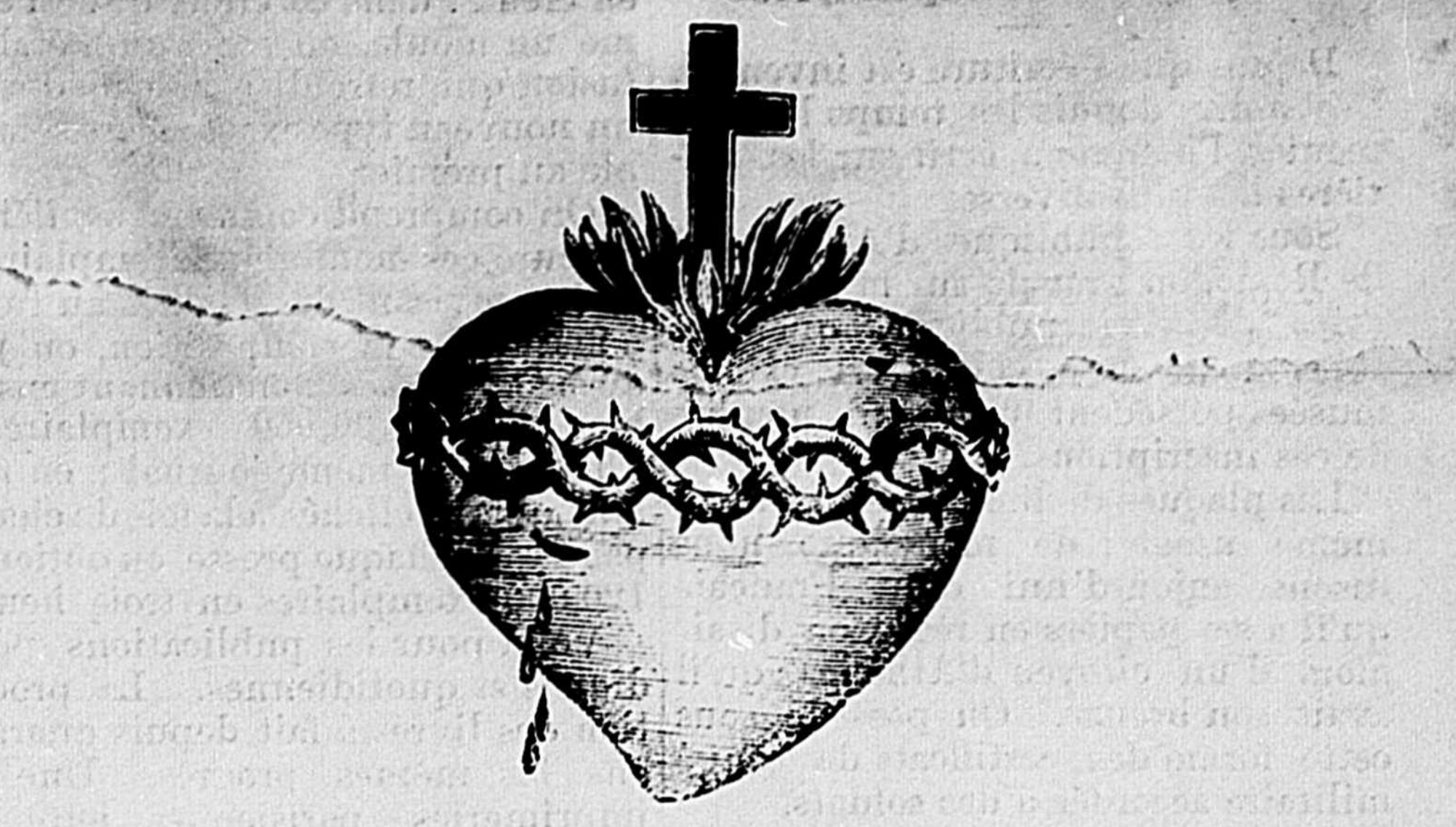
VINS! VINS! VINS! VINS DE BORDEAUX de la célèbre maison CRUSE & FILS, FRÈRES.

MEDOC - - - - - do do do Bouteilles et Demi-Bouteilles. ST. JULIEN - - - - - do do do MARGAUX - - - - - do do do BATAILLEY - - - - - do do do LEUVILLE - - - - - do do do PONTE-CANET - - - - - do do do CHATEAU LEUVILLE - - - - - do do do do BATAILLEY - - - - - do do do do PONTE CANET - - - - - do do do SAUTERNES: HAUT-SAUTERNES - - - - - do do do do BAHISAC - - - - - do do do SAUTERNES - - - - - do do do VINS BARTON ET QUESTIER. MEDOC - - - - - Bouteilles et demi-bouteilles FLOUAC - - - - - do do do MARGAUX - - - - - do do do BATAILLEY - - - - - do do do LEUVILLE - - - - - do do do VINS DE DUBOSQ LETTRÉ & FRÈRES. MARGAUX - - - - - Bouteilles. VINS DE DUGLOS & FRÈRE. ST. JULIEN - - - - - pintes, caisses d'une douzaine PONTE CANET do do do CHATEAU LA GRAVADE Bouteilles et demi-bouteilles. VINS FURNISS, FRÈRES. BOURG - - - - - Caisnes 1 douzaine. MARGAUX - - - - - do—1865. ST. EMILION - - - - - do—1865. CHATEAU LAPITTE do—1860. VINS VOUVRAY, 1868. VINS DE GODARD & FRÈRES. ST. JULIEN - - - - - Caisnes 1 douzaine. VINS REMUSAT & FRÈRES. ST. JULIEN - - - - - pintes, caisse d'une douzaine.

EAU-DE-VIE —EN— Bouteilles et Demi-Bouteilles. —ET EN— FUT. J. & F. MARTELL V. S. O. P., V. O., ... JAS. HENNESSY & Co., V. O., ... V. CHALOUPIN & Co., 10 ans importations de feu W. Paston. JULES ROBIN QUANTIN & Co. JULES SALLIGNAC, PINET CASTILLON, etc. Génère en barrique et en bouteilles J. DEKUY-PERSTILLS.

VIN EN FUT. MEDOC - - - - - \$1.10 ST. EMILION - - - - - 1.50 GINGRAS & LANGLOIS, 54, Côte du Palais. Québec, 4 août 1876. 72

SEL MARIN EN Pain, pour chevaux et bêtes-à-cornes et Eau Salée des places à eau. A vendre par J. & W. REID, Rue St. Paul. Québec, 21 août 1876. 927



Grande Loterie du Sacré-Cœur.

CETTE Loterie destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques: le Carmel, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée Conception, est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal. Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Censeur, Président du Comité du Sacré-Cœur, des Honorables J. A. Chapleau et Gédéon Oumét, de L. A. Jetté, M. P. P., A. H. Hubert, Procureur, C. A. Leblanc, Shérif, E. H. Trudel, M. D., M. P. Ryan, O. J. Devlin, Alfred Larocque, sr., G. Hodier, Pierre L'Espérance et de Michel Stewart, Ecrs., et sous la surveillance des membres de trois comités.

Table with columns for 'VALEUR DE LA LOTERIE', 'Bourse en Or', and 'Total'. It lists various prizes and their values in dollars and cents.

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté, le comité de Direction est composé d'un Prêtre, du Visiteur Provincial des frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite qui président à toutes les affaires de la Loterie et le Directeur Gérant a fourni un cautionnement considérable. Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux. Les billets sont en vente au bureau du Directeur-Gérant. L'onzème billet est donné à celui qui en achète ou en vend dix. Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Ecr. Président du Comité de Direction; Benjamin Clément, Ecr., Secrétaire-Trésorier du bureau de Direction et de F. X. Cocheur, Ecr., Directeur Gérant ainsi que le cachet de la Loterie du Sacré-Cœur est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis. Prix du Billet..... \$1 00

Toute communication par la maille devra être adressée franc de port au Directeur Gérant: Le lieu et le jour du tirage seront annoncés dans le mois de Janvier prochain. F. X. COCHUE, No. 256, rue Notre-Dame, Montréal. Québec, 1er septembre 1876. 99

TÉMOIGNAGE DES MEDECINS: ON N'AURA PLUS DE CHEVEUX GRIS EN FAVEUR DU Vin de Quinine



Rénovateur Parisien de LUBIN. Article de Toilette indispensable pour la Jeunesse Perpétuelle des Cheveux. Cette excellente préparation ramène les cheveux à leur couleur naturelle et en conserve la beauté; entretient la tête propre et fraîche; donne aux cheveux un lustre et un parfum très-agréables; empêche et détruit les pellicules; ne gâche pas la peau ni la coiffure la plus délicate; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins chère que toute autre préparation de ce genre, car son usage on peut se dispenser d'huile ou de pomade.

En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cents, ou six bouteilles pour \$2.50. Laboratoire, 17, rue Vivienne, Paris. A vendre à Québec chez Ed. Giroux & Frère John E. Burke, pharmaciens, Québec, 5 Juin 1876.—6m. 19

Devins & Bolton. Nous avons soumis notre préparation aux médecins soussignés, qui l'ont examinée avec soin, l'ont prescrite et maintiennent nous font l'honneur de nous prêter leurs noms approuvant et recommandant fortement le VIN DE QUININE de DEVINS et BOLTON, dans tous les cas où ce tonique peut être employé. Docteurs Trudel, Peltier, Rottot, Major, Kollmyer, Painchaud, Brosseau, J. W. Mount, Richard, Ed. Mount, Robillard, Perrigo, Leprohon, Alloway, Godere, Beaudry, L. A. E. Desjardins, Thompson, Turgeon, Duhamel, Plante, Dagenais, Desmarreau, Webb. Le Vin de Quinine de Devins et Bolton doit être administré aux enfants délicats, aux dames qui relèvent de couches, aux convalescents et aux vieillards affaiblis par l'âge ou la maladie.

Précaution.—Assurez-vous que vous n'achetez aucun autre vin que le Vin de Quinine de Devins et Bolton. A vendre chez tous les pharmaciens et épiciers. Agence chez John Ross & Co., Gibb, Laird & Co., épiciers en gros, G. et C. Hossack, T. Poston, Arthur Dion, J. B. Z. Dubeau, épiciers en détail. Ed. Giroux & Frère, John E. Burke, pharmaciens. Québec, 5 Juin 1876.—6m. 18

Cloches! Cloches! LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir par le dernier steamer, de la célèbre maison MEARS & STAINBANK, Londres, un assortiment de cloches pesant du poids de 500, 450, 400, 300 et 250 livres. N. S. HARDY, rue Notre-Dame, Basse-ville. Québec, 23 août 1876—10f. 88

COMPAGNIE DE NAVIGATION DU Saint-Laurent. Lignes du Saguenay. CHANGEMENTS D'HEURES. A partir du 10 courant, les vapeurs pour le Saguenay partiront comme suit: MARDI, 12 courant, à 7 hrs. A. M., le Saguenay partira pour Chicoutimi, arrêtant à la Baie St. Paul, Ebouliments, Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac et la Baie des Ha! Ha! MERCREDI, le 13, le St. Lawrence partira à 7 hrs. A. M., pour la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Malbaie, Rivière du Loup et Tadoussac. VENDREDI, le 15, le St. Lawrence partira à 7 hrs. A. M., pour Chicoutimi, arrêtant aux ports nommés plus haut. Le 16 et après le 15, et jusqu'à avis contraire, le St. Lawrence partira pour Chicoutimi et les ports intermédiaires, les MARDIS et VENDREDIS. Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la compagnie, quai St. André. A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 8 Septembre 1876. —1 mai-c 3

KNABE & Co. FABRICANTS DE PIANOS. PIANOS DROITS, GABRÉS, et de CONCERT. Dépôt à Québec chez A. LAVIGNE, Editeur de musique, 25, Rue St. Jean. (Banque d'Épargne) Québec, 6 Septembre 1876. 5



Emmagasine. POUR charbon ou autres effets pesants, sur un quai couvert. Pas de charoyage. J. & W. REID, Rue St. Paul. Québec, 24 Juillet 1876. 927

